

**L'écriture d'invention :**  
**Quelle place dans la séquence, quelle continuité, quelle évolution entre la 3<sup>o</sup> et la 2<sup>nd</sup>e ?**

(Christiane DUGAL, lycée d'Arsonval de Brive ;  
Céline LELIEVRE, collège Jacqueline Soulange de Beaulieu sur Dordogne)

\*\*\*\*

Malgré les nombreuses réticences de départ, l'écriture d'invention semble avoir trouvé sa place au lycée. Elle devient donc le trait d'union entre les activités d'écriture du collège et celles du lycée: c'est dire si la réflexion sur sa mise en œuvre dans chacun des deux cycles est essentielle.

Or nous n'avons le plus souvent qu'une connaissance floue, ou marquée par des représentations plus ou moins datées, de ce qui se pratique dans le cycle où nous n'enseignons pas. Ainsi les enseignants de lycée s'interrogent sur les acquis des élèves de seconde, tandis que ceux de collège se demandent comment le relais sera pris dans le second cycle. En outre la mise en œuvre de l'écriture d'invention s'avère délicate : comment assurer la liaison entre les activités de lecture et d'écriture au sein de la séquence ?

L'objet des propositions suivantes est donc de contribuer, modestement, à une réflexion sur la place de l'écriture d'invention dans la séquence et sur la liaison 3<sup>o</sup>/2<sup>o</sup> par le biais de deux séquences consacrées à l'argumentation et s'appuyant sur un thème commun, la peine de mort.

**1. Proposition de travaux d'écriture d'invention en classe de 3<sup>ème</sup> dans une séquence sur l'argumentation**

**Pré-requis :**

Une séquence précédente sur la presse a été menée (groupement de textes proposé par le manuel Nathan) → notions acquises : thème, thèse, argument, exemple (illustratif et argumentatif), parcours argumentatif . Notions abordées en lecture ; pas de pratique d'écriture.

**Support :** *Claude Gueux* de Victor Hugo en œuvre intégrale.

**Objectifs :**

- Etude d'une argumentation littéraire ;
- Approche d'un débat au XIX<sup>e</sup> siècle : la peine de mort (lectures complémentaires dans l'édition Magnard) ;
- Mélange des discours.

La lecture préalable de l'œuvre a été demandée aux élèves.

**Travaux d'écriture d'invention :** ils seront tous menés à partir d'un même texte (« fil rouge » parallèle au texte de *Claude Gueux* ; l'objectif est de montrer tous les possibles d'un texte littéraire, d'associer les élèves modestement à une création-développement d'un texte littéraire): extrait de *Le Rouge et le Noir*, discours de Julien à son procès.

**Séance 1 :** 1<sup>ère</sup> approche de l'œuvre (1h)

- Comparaison vie réelle de Claude Gueux / vie narrée : constats des écarts nombreux ; 1<sup>ère</sup> notion de déformation subjective ;
- Lecture de la lettre du négociant C.Carlier au directeur de *La Revue de Paris* : enjeu politique de l'œuvre ;
- *CG* : un exemple argumentatif : une vie « exemplaire ».

**Séance 2 :** lecture de l'incipit (2h)

- Objectif :

La stratégie argumentative : les marques de la subjectivité + découverte de figures de style

- Un récit en apparence objectif mais marques de subjectivité → création d'un pathétique sobre ;
- Présentation de Clairvaux : parallélismes, phrases nominales → fonction pragmatique du langage, adhésion du lecteur ;
- Portrait de CG : physique, moral, social (cf. 4<sup>ème</sup>) → portrait orienté, argumentatif (vocabulaire ; modalisation ; asyndètes) ; 1<sup>er</sup> argument : la société a dégradé CG.

**Séance 3 : travail d'invention.**

- Objectif :

Réinvestissement sur le portrait argumentatif (combinaison de 2 discours)

- Relecture de l'extrait de *Le Rouge et le Noir* ;

- Consignes : *écrire le portrait de Julien vu par une des femmes du public d'une part, par le Baron de Valenod d'autre part.*

1<sup>er</sup> portrait fait collectivement :

Comment les femmes voient-elles Julien ? Un jeune homme pathétique, amoureux, romantique, innocent → Réflexion sur les marques de la subjectivité : choix de vocabulaire, ponctuation, choix de figures de style, etc.

+ Révision (ou apprentissage) du style indirect libre. → texte d'environ 10 lignes.

2<sup>nd</sup> portrait : à faire individuellement à la maison.

**Séance 4 :** lecture p. 23 à 27 (2h)

L'évolution des relations CG /M.D

- Etude de la chronologie : connecteurs logiques ; durée narrative → dramatisation ;
- Les demandes répétées de CG : travail sur la typographie et les attitudes et les tons du personnage → notion de stratégie argumentative ;
- Travail important sur l'ironie : le dédain de MD et la reprise à son compte de l'ironie par CG ;
- Les travers de la société incarnés par MD → notion d'argumentation implicite.

**Séance 5 : correction du 2<sup>nd</sup> portrait (1h)**

Portrait de Julien par le baron

Réinvestissement du travail sur l'ironie

**Séance 6 : lecture p. 38-39 (1h)**

Le discours de CG après le verdict :

- Travail sur les différents arguments de CG et reprise de la notion d'implicite ; discours redondant au récit (cf. S3) → fonction argumentative de la répétition ;
- Les sentiments de CG : la révolte et la colère ;  
la maîtrise de soi : l'ironie et sa puissance.
- Les techniques oratoires de CG/VH : parallélisme, répétition, question oratoire, asyndète, phrase nominale → analyse de leur puissance dans la stratégie argumentative.

**Séance 7 : invention (1h30)**

Parallélisme discours de CG / Julien après leur condamnation.

Sujet : « *Pendant vingt minutes, Julien parla sur ce ton* ». Vous développerez le discours de Julien en présentant au moins trois arguments bien étayés.

- Recherche d'arguments ;
  - Analyse du ton de Julien ;
  - Réflexion sur une stratégie argumentative ;
- rédaction individuelle 30mn (environ 10 lignes)  
→ mise en commun ; lecture en classe.

**Séance 8 : lecture p. 46 à 49 (2h)**

Excerpt de l'œuvre : discours final aux députés

- Un discours politique : destinataire ; un orateur faussement anonyme (VH) ; thème, thèse ;
- La métaphore de la maladie : champ lexical, cohérence, force argumentative ;
- Le raisonnement en syllogisme : identifié par VH : effort pédagogique ; découverte et analyse ;
- Les différents arguments (+ étude de la valeur de l'impératif : force de conviction) : argument économique (les bourreaux coûtent cher) ; argument « intellectuel » (France pays inculte, il vaut mieux payer des maîtres) ; argument pseudo - scientifique (la nature a mal formé certains ; il est préférable au moins de les éduquer un peu) ; argument religieux (« l'aspiration au bonheur éternel » rendra les hommes égaux et meilleurs) ;
- Etude de la métaphore finale : cultiver la tête des hommes.  
→ Une argumentation qui critique la peine de mort sur tous les plans et qui propose une autre alternative : l'éducation sur tous les plans.

**Séance 9 : bilan (1h)**

L'œuvre entière de *Claude Gueux* comme un discours rhétorique classique.

- Exorde : attirer bienveillance et émotions du lecteur (portrait de CG) ;
  - Narratio : le corps du récit ; déformation de certains faits (cf. S1) + parfois digressions à valeur argumentative ;
  - Argumentation finale : cf. séance 8
- + Mobilisation de nombreux procédés oratoires : parallélisme avec l'avocat dans l'Antiquité qui dit « je » pour son client (idem VH) ;
- Bilan sur le mélange des discours narratif/ argumentatif et descriptif / argumentatif.

**Séance 10 : évaluation sommative**

**Ecriture d'invention :** Ligne 31 : « *Les conversations furent d'abord très vives* » : vous mettrez en scène un échange entre un homme et une femme du public en désaccord sur le verdict qui leur semble juste. Votre texte devra comporter des passages descriptifs et argumentatifs. vous devrez écrire des passages en style direct et indirect. (1h30 : BB)

## **Prolongement par une autre séquence consacrée à l'invention et la maîtrise des argumentations orale et**

**écrite :** *écriture et mise en scène d'un procès*

Travail commun des 2 classes de 3<sup>ème</sup> : 2 professeurs de français + aide – documentaliste.

- **Séance 1** (2h) : au CDI ; recherche dans la presse d'articles sur des affaires judiciaires + collecte infos → écriture d'une affaire judiciaire (faux noms).
- **Séance 2** (2h) : en groupes dans 3 salles ; écriture du réquisitoire de l'avocat général, du discours de l'avocat de l'accusé ; prévoir prises de paroles de l'accusé ; élaboration de questions par le président ; groupe des jurés = groupe public avec journalistes.
- **Séance 3** (2h) : mise en scène ; procès, délibération des jurés, verdict → pratique d'une parole argumentative orale à demi préparée.
- **Séance 4** (1h) : écriture articles journalistiques sur le déroulement du procès + rédaction lettres de jurés racontant leur expérience.
- **Séance 5** : mise en commun ; lecture expressive des textes élaborés en séance 4.

## **2. Proposition de travaux d'écriture d'invention en classe de 2<sup>nde</sup> dans une séquence sur l'argumentation**

**Supports** : textes pris dans *La peine de mort de Voltaire à Badinter*, GF Flammarion, 2001, coll. Etonnants Classiques ; lecture cursive : Victor Hugo, *Le dernier jour d'un condamné*.

**Problématique culturelle** : *La peine de mort est-elle légitime, juste et utile ?*

**Problématique d'apprentissage** : *Comment l'argumentation s'ajuste-t-elle aux divers contextes de genre, d'objectif, de destinataire ?*

**Objectifs** :

- S'inscrire dans une continuité culturelle; aborder un sujet sous différents angles (politique et social, moral, religieux, philosophique) ; repérer lieux communs et points de vue singuliers ;
- Découvrir quelques caractéristiques de différents genres de discours ;
- Prendre conscience des dimensions dialogique, rationnelle et affective de l'argumentation; adopter des postures intellectuelles diverses (affirmer, réfuter, concéder, admettre, douter...);
- Enonciation, modalisation ;
- Capacité à convoquer le discours d'autrui ;
- Capacité à **rédigier des textes argumentatifs** fondés sur un raisonnement déductif ou inductif, ou sur un raisonnement critique, sur la concession.

**Pré-requis** : thèse, argument, exemple ; connecteurs argumentatifs ; convaincre et persuader ; approche de l'énonciation et de la modalisation (cf. programme de 3<sup>o</sup>)

**Séance 1** : lecture analytique Voltaire, *Commentaire sur l'ouvrage « Des délits et des peines », 1766, p.49, texte entier (2h)*

(=> Séance présentée de manière plus détaillée en annexe)

- Objectifs de la lecture :

Le registre polémique : ses procédés d'écriture ;

La démarche inductive ;

L'utilisation de l'asyndète et ses effets.

- Travaux d'écriture:

Faire rédiger un bilan de lecture pour la séance suivante.

Donner le **sujet d'écriture d'invention n°1** (voir séance 3).

**Séance 2** : lecture analytique Hugo, préface du *Dernier jour d'un condamné*, 1829, p.73, 1.62 à 115 (2h)

(=> Séance présentée de manière plus détaillée en annexe)

- Objectifs de la lecture :

L'interpellation et la dévalorisation de l'adversaire ;

La réfutation : trois arguments, construits de façon identique avec des variantes ;

Enrichissement de la connaissance du registre polémique ;

La construction de l'ethos : Hugo héros - héros de l'abolition au nom de valeurs humanistes ;

Le jeu convaincre - persuader (déjà vu dans la lecture n°1) ;

Convocation de la parole d'autrui (citation directe et indirecte).

- Travaux d'écriture et de lecture documentaire :

Faire rédiger un bilan de lecture par les élèves.

Lecture documentaire : la peine de mort à l'époque de Victor Hugo (<http://crdp.ac-besancon.fr/derrider/coura.htm>). A utiliser pour nourrir les écrits d'invention.

**Séance 3 : écriture d'invention. (1h).**

- Objectifs d'écriture : la démarche inductive, la réfutation, le registre polémique.

*Réécrire le texte de Voltaire : « J'espérais quelque réforme dans le genre humain lorsqu'on m'apprit qu'on venait de décapiter, place de Grève, un homme... »*

*Cet homme est un père de famille coupable d'avoir volé pour donner à sa femme et à son enfant du pain et du feu. Comme Voltaire, vous ferez le récit de des faits ; puis vous argumenterez contre la décision de justice ; enfin vous proposerez d'autres solutions que la répression. L'argumentation sera polémique.*

Lecture et amélioration des textes (ou d'un texte) en classe, par groupes de deux, puis en classe entière à partir des propositions diverses.

**Séance 4 : lecture analytique Beccaria, *Des délits et des peines*, 1764, p. 41, l. 1 à 76 (2h)**

(=> Séance présentée de manière plus détaillée en annexe)

- Objectifs de lecture:

Assurer la compréhension littérale du texte (assez difficile) ;

Démontrer : insister sur le caractère contraignant du raisonnement déductif à partir du moment où la définition initiale est considérée comme vraie ; faire constater la quasi-absence de l'émetteur dans ce type de raisonnement (comparer avec Hugo et Voltaire) ;

Revenir sur la notion de parcours argumentatif, vue dans les séances précédentes.

- Travaux d'écriture :

Faire rédiger un bilan de lecture.

**Séance 5 : lecture analytique Voltaire, *Commentaire sur l'ouvrage « Des délits et des peines »*, p. 51, l.1 à 30 (1h)**

- Objectifs de lecture :

Repérer les marques de l'influence de Beccaria sur la pensée de Voltaire, le nouvel argument de Voltaire ;

Revenir sur le raisonnement inductif ;

L'implication du destinataire (maxime, dernière phrase).

- **Écriture d'invention (n°2)** à rendre pour la séance suivante.

Objectifs d'écriture : induction, déduction, concession, énonciation, asyndète.

*« Voltaire poursuit son commentaire du livre de Beccaria en reprenant l'argument de ce dernier sur l'absence de force dissuasive de la peine de mort.*

*Deux possibilités, entre lesquelles vous choisirez :*

- *Il adopte une démarche inductive (utilisation d'exemples, puis une maxime) ; il joue sur l'emploi des pronoms (indéfini, personnels de la 1<sup>o</sup> ou de la 2<sup>o</sup> du pluriel), il n'utilise pas de liaison entre ses phrases.*

- *Ou bien il s'appuie sur une concession, puis sur un raisonnement déductif.*

*Votre texte prendra exactement la suite du passage étudié.*

**Séance 6 et 8 : débat sur la suppression de la peine de mort à la Chambre des députés en 1908 ; discours de Barrès, Lemire, Jaurès.****Séance 6 : lecture analytique Barrès, 3 juillet 1908, page 87, l. 47 à 96 (1h)**

- Objectifs de lecture :

Un parcours argumentatif «modèle» : présentation de la thèse refusée, réfutation, nouvelle thèse, approche de la dissertation ;

L'argument d'autorité (Hugo a dit que...) remis ici en question par Barrès, au profit d'une autre autorité : celle de la science ;

Les marques de l'oralité, les procédés de l'éloquence (accumulation, gradation, antithèse...), l'ironie ;

- Travaux d'écriture et de lecture :

Donner lecture cursive du texte de Lemire (page 99, l.1 à 41) pour séance 8.

Donner sujet évaluation finale (**écriture d'invention n°3**) à rédiger à la maison (à rendre lors de la séance 11).

*« Imaginez que Victor Hugo ait vécu assez longtemps pour participer au débat à la Chambre des députés en 1908.*

*Il répond au discours de Maurice Barrès pour exprimer son désaccord.*

*Il expose la thèse de Barrès en le citant à l'occasion ; il la réfute ; il propose la sienne.*

*Il pourra faire appel à des valeurs communes (morales ou religieuses), et donnera à son discours un caractère polémique. »*

**Séance 7 : travail d'écriture à la maison (invention n°2), repris en classe (1h)**

Le professeur a effectué une lecture rapide des travaux, ciblée sur les objectifs, avec indicateurs de réussite.

Travaux repris en classe selon les mêmes modalités que lors de la séance n°3.

**Séance 8 : 1. Evaluation lecture, Jaurès, p. 106, l. 33 à 80 (1h30)**

- Questions possibles sur le repérage des arguments, la nature du raisonnement mis en œuvre (critique, puis démonstration), la convocation de la parole de l'adversaire, l'ironie, les pronoms de l'énonciation et l'emploi de *on*, les procédés oratoires, les marques de l'oralité...

**2. Compte rendu rapide, à l'oral, de la lecture cursive du texte de Lemire**

- Objectif : une opération intellectuelle, le doute.

**3. Lecture de l'image : Franquin, *Il ne faut pas confondre pâle capitaine et peine capitale*, p.146.**

-Objectif : les procédés argumentatifs de l'image

**Séance 9 : lecture analytique Robert Badinter, *L'Abolition*, 2000, p. 126-129 (1h)**

- Objectifs de lecture :

Retour sur la prise en compte du destinataire, plus largement du contexte, dans l'argumentation ; la persuasion.

- Lecture orale expressive d'une page du *Dernier jour d'un condamné* (p.79 à 81), préparée silencieusement pendant dix minutes.

- Donner en lecture cursive un extrait de *L'Exécution*, Badinter, 1978, p. 116 à 126.

**Séance 10 : restitution du devoir de lecture analytique (1h)**

**Séance 11 : débat en prolongement de la séquence (2h)**

Arguments préparés en classe sur trois sujets (une douzaine d'élèves par sujet : 3 équipes de deux défendent le pour, trois le contre).

Exemples de sujets : Pour ou contre le contrôle continu au baccalauréat ? Pour ou contre l'expérimentation animale ? Pour ou contre un enseignement des religions à l'école ?

**Séance 12 : CR évaluation écrit d'invention (2h)**

Grille d'évaluation élaborée en amont avec les élèves :

- Respect des consignes : 6 points

- Justesse et pertinence des arguments : 5 points

- Enchaînement des idées : 1 point

- Inventivité et efficacité du discours : 3 points

- Ecriture (qualité de l'écriture et correction de la langue) : 5 points.

On valorisera les devoirs qui s'appuieront sur *Le dernier jour d'un condamné*.

**3. Bref bilan à partir des deux séquences sur l'argumentation : quelles différences et quelles similitudes dans le travail d'écriture d'invention en 3<sup>o</sup> et en 2<sup>de</sup>?**

4.1. Les points communs :

4.1.1. Postulat que l'écriture s'apprend.

Il faut créer les conditions de son apprentissage. Pour cela :

- Liaison étroite de la lecture et de l'écriture : on écrit à partir de ce qu'on a lu. Ainsi les élèves s'appuient sur un matériau linguistique, des procédures intellectuelles, des savoirs en matière de genre et de registre, des éléments de culture qui ont été apportés en amont ; ils sont en mesure d'exploiter des savoirs acquis au cours de la séquence.

- Nécessité de rééquilibrer les séquences, largement centrées sur la lecture, en faveur de l'écriture (exercices plus courts et plus nombreux : rendre l'écriture aussi naturelle que la lecture).

- Mais, il ne s'agit pas d'évacuer les difficultés: comment faire travailler l'écrit en classe, -au-delà même de l'écriture d'invention- le plus efficacement possible? Quelles modalités pour que le professeur ne se transforme pas en machine à corriger ?

Admettre que les petits écrits ne sont pas toujours évalués ; quand ils le sont, on ne relève parfois que quelques travaux ; on pratique en cours de séquence une évaluation formative ciblée.

4.1.2. Les consignes et l'évaluation :

- Les consignes de l'exercice : elles doivent être explicites, étroitement corrélées aux apprentissages.

- Les critères d'évaluation : fondés sur les consignes, ils prennent nécessairement en compte ce qui a été enseigné. Si les consignes sont en adéquation avec les apprentissages, formulées avec précision, l'évaluation de l'écriture d'invention n'est pas plus aventureuse que celle des exercices traditionnels : sera évalué ce qui a été enseigné.

- La réalisation avec les élèves d'une grille d'évaluation : une pratique très positive en collège comme au lycée ; elle permet aux élèves d'identifier leurs points forts et les points à retravailler, de leur faire prendre conscience de leur évolution au cours de l'année et du collège au lycée.

- Le problème de la subjectivité du correcteur : on ne peut nier le déplacement qui s'opère dans le cadre de l'invention ; le correcteur évalue des savoirs, mais il devient aussi lecteur ; un lecteur (trop) averti et

(trop) coopératif... Mais le correcteur du commentaire n'évalue-t-il pas la « sensibilité littéraire » du candidat ? Dans tous les cas, le correcteur doit assumer sa subjectivité : ni plus ni moins dans l'écriture d'invention. Cette subjectivité est par ailleurs fortement encadrée par la grille d'évaluation.

#### 4.2. Les différences :

- Plus d'exigence au lycée dans la complexité des démarches intellectuelles mises en œuvre. Exemple avec l'argumentation :

Au collège, thèse, argument, exemple ; persuader - convaincre ; implicite ; énonciation ; rhétorique au service de l'argumentation ;

Au lycée, en plus, démontrer, déduire, induire, concéder, raisonnement critique.

- Une écriture centrée sur la maîtrise des discours au collège, plus littéraire au lycée et mettant en œuvre les formes, les genres, les sujets, la langue de la littérature, mais aussi de nombreux genres sociaux (discours, plaidoirie...).

Ainsi, la mise en œuvre des programmes fait apparaître une grande cohérence et une progression entre les deux cycles à la fois dans les apprentissages et dans les attentes.

### **Annexes: détail des séances lycée 1, 2, 4.**

#### **Séance n°1 :**

- Lecture du seul 1<sup>o</sup> paragr. dans un premier temps :

Expliquer la référence à Beccaria (dont texte étudié plus tard) ; position de Voltaire sur la peine de mort déjà perceptible : éloge de l'ouvrage de Beccaria, ironie, brutalité de l'annonce de l'exécution de la jeune fille, violence de l'antithèse entre « pendre » et portrait de la jeune fille. 1<sup>ères</sup> hypothèses de sens

- Lecture de la suite du texte :

a. L'histoire de la jeune fille : en trois temps (à faire trouver)

Le récit, faussement neutre ; discret pathétique, déjà polémique (« elle était coupable », la phrase « La honte, qui est ... » : implicite terriblement accusateur) ;

Argumentation en faveur de la jeune fille organisée en deux temps (1<sup>o</sup>faute : elle s'est laissé faire un enfant ; 2<sup>o</sup>faute : elle a abandonné son enfant) : conviction et persuasion mêlées, recours à des topoi (« la faiblesse a droit à l'indulgence », « (l'amour maternel) est si naturel qu'on doit le présumer dans le cœur d'une mère ») ; emploi de la concession (« La seconde faute est plus criminelle...mais... »), de l'implicite (« La difficulté d'élever son enfant est encore un grand malheur de plus »), de l'absurde (« Mais parce qu'un enfant est mort, faut-il absolument faire mourir la mère ? ») ;

Attaque contre la loi (arguments reposant sur raison, cœur, intérêt) ;

b. Attaque élargie de la loi à la société qui fait les lois ;

c. Conclusion sous forme de précepte : voir énonciation.

Faire noter les effets de l'asyndète : écriture sèche qui renforce le caractère polémique.

#### **Séance n°2 :**

Hugo s'adresse directement aux partisans de la peine de mort : « Qu'avez-vous à alléguer pour la peine de mort ? » Puis il précise à qui il s'adresse, qui sont les défenseurs de la peine de mort.

- Dévalorisation des adversaires. Deux sortes d'adversaires : les adversaires de seconde zone, et les autres, contre lesquels il lance une charge féroce (« ceux qui aiment la peine de mort pour la peine de mort, pour sa beauté, pour sa bonté, pour sa grâce » : paradoxe assassin...)

Puis Hugo somme les adeptes de la peine de mort de donner leurs arguments : « Voyons, qu'ils donnent leurs raisons »

- La réfutation : trois arguments

Ils sont construits de façon à peu près identique (énoncé de l'argument de la thèse adverse, réponse à l'argument : faire repérer cette démarche aux élèves) avec variantes :

1. Objection de l'adversaire, réponse à l'objection, contre-attaque, conclusion en forme de formule-choc ;

2. Réponse à l'objection développée par un raisonnement complexe pour l'argument 2 ;

3. Réponse à l'objection développée par une attaque très virulente à étudier dans argument 3, qui permet d'enrichir la connaissance du registre polémique (hyperbole, ironie, vocabulaire dépréciatif avec le néologisme avec « égorgiller » ; renversement des rôles dans lequel le partisan de la peine de mort devient l'assassin, l'assassin devient victime ; marques de l'indignation avec l'accumulation d'interrogatives et d'exclamatives ; phrases nominales, même clause pour les interrogatives : un « là » accusateur ; absurde...)

- Conclusion : lexique de la destruction et de la disparition pour dire que les arguments en faveur de la peine de mort ne résistent pas à l'examen.

Préface atypique par sa violence, proche du pamphlet (portée argumentative du roman *Le dernier jour* : acte politique).

#### Séance n°4 :

- Lecture des 4 premières lignes : les enjeux de la réflexion ; interrogation sur « vraiment » (modalisation) → hypothèses de lecture

- Parcours argumentatif en trois temps : s'arrêter sur 1° et 2° temps, où raisonnement déductif plus « lisible ».

1. Premier mouvement déductif pour répondre à la question : les hommes ont-ils le droit de condamner à mort ? (l. 4 à 6)

Définition initiale : la loi est la somme de portions de liberté abandonnées par chaque individu (ou : la loi représente la volonté générale, faite de volontés particulières) ;

Or, nul individu (nulle volonté particulière) ne peut accorder le droit de porter atteinte à sa propre vie (assertion qui s'appuie sur une preuve d'ordre religieux : l. 15 à 19 : l'homme ne peut se tuer lui-même, donc ne peut accorder à d'autres le droit de le faire ; faire trouver la concession « et quand cela serait ») ;

Donc la loi ne peut avoir le droit de donner la mort ;

D'où requalification de la peine de mort : « une guerre de la nation contre un citoyen ».

2. Deuxième mouvement déductif pour répondre à la question : la peine de mort est-elle utile et nécessaire ?

Définition initiale : La mort d'un citoyen est utile si sa vie est une menace pour la nation ;

Or, sous le règne de la légalité, le pouvoir appartient de fait au souverain (=un citoyen ne peut pas menacer la nation) ;

Donc il n'y a aucune nécessité de faire périr un citoyen.

3. Sauf si sa mort a une valeur dissuasive : 2 temps pour ce troisième mouvement de l'argumentation (qui répond à la question : la peine de mort a-t-elle une valeur dissuasive ?)

- exemples historiques d'inefficacité de la peine de mort sur le plan de la dissuasion (à expliciter, mais le texte de Voltaire qui sera proposé juste après est plus clair sur la signification de ces exemples, employés ici de façon très allusive : occasion de faire remarquer aux élèves qu'une argumentation s'appuie sur une connivence avec le destinataire, ici une connivence culturelle de Beccaria avec ses lecteurs), exemples auxquels Beccaria semble ne pas accorder de valeur décisive – il juge néanmoins utile de les fournir...

- raisonnement déductif complexe qu'on simplifiera :

« Ce n'est pas la sévérité de la peine qui produit le plus d'effet sur l'esprit des hommes, mais sa durée » ;

Or la peine de mort offre un spectacle terrible mais momentané tandis que celui du tourment d'un homme privé de sa liberté agit durablement ;

Donc ... faire trouver la conclusion (puisque le passage s'arrête l.75).